



CHSCT du 02-02-2018

En l'absence de M.Leray en réunion à Paris, le CHSCT est présidé par M. Blanc.

Précision de principe : le CHSCT est souverain dans ses décisions, le groupe de travail le prépare ; à noter la consommation exemplaire du budget 2017, et l'efficacité avérée des provisions votées.

Bilan DUERP / PAP : 2 actions restent non traitées à ce jour, à Mens une issue de secours supplémentaire réclamée qui ne sera pas réalisée car l'aménagement actuel rentre dans le cadre réglementaire. Quant au lieu de confinement inadapté (car enfumé) au 5ème du CFP de Rhin et Danube, une étude de la conformité est en cours.

La nouvelle campagne s'est ouverte en 09-2017 : recueil des risques, 96 % de retour début décembre ; l'harmonisation et un travail sur les cotations et propositions sont effectués par le groupe de travail comprenant des représentants des O.S, des responsables d'unités et la Direction.

Budget : 191 878 € de dotation en 2018 soit 117,50 € par agent (on constate la stabilité du chiffre par agent, comme le nombre d'agents diminue, la dotation est en baisse !)

Très peu de charges sont reportées en Isère d'une année sur l'autre, signe d'une gestion efficace.

- Des formations en tous genres sont prévues, quelques-unes n'ont pas été retenues compte tenu du faible nombre de volontaires l'année précédente.
- Une provision de 15 000 euros est votée au bénéfice des prescriptions du médecin de prévention.
- D'autres aménagements de postes sont validés pour un montant de 7300 euros.
- Une provision pour la sécurité incendie est validée à hauteur de 20 000 euros.
- Dans le domaine de la sécurité électrique, une provision de 10 000 € est unanimement votée par les Organisations Syndicales, les devis supérieurs à 1000 € seront soumis au vote.
- Ambiance lumineuse : l'action « ajout de stores » dans un bureau à Vallier est reportée ! Nous le déplorons. À Saint Marcellin, 38 stores seront installés sur le site. D'autre part 31 lampes sont financées pour 15 898 € leur positionnement sera réservé aux sites où les néons sont bas.
- Circulation externe et interne : amélioration en cours sur le site de Domène.
- Diagnostics Techniques Amiante : leur mise à jour est nécessaire sur les sites domaniaux. C'est le guide du Ministère qui préconise l'analyse triennale. Difficile d'échapper à cette dépense dont l'augmentation des tarifs nous semble inadmissible (4200 euros en 2013 et 17710 euros en 2018 à prestations égales).
- Dans un objectif de préservation de l'environnement, 150 poubelles vertes (493 €) destinées au tri sélectif du papier seront déployées sur le CFP Rhin et Danube.
- Actions à venir :

Un groupe de travail (O.S.) va établir des propositions sur le marquage et l'éclairage du parking du CFP Rhin et Danube, les plans actuels du site serviront de base de réflexion.

Saint Marcellin SIE : un bureau haut, en 140 avec bordure sera proposé au Service pour améliorer les conditions d'accueil actuelles.

Note d'orientation 2018 des ministères :

Nous avons retenu la refonte de la fiche d'impact pour les projets importants (infos factuelles, éléments pour présenter les projets, phasage, concertation...).

Dossiers antérieurs à conclure :

Dans certains sites dont les locaux ne sont pas satisfaisants, des relances aux bailleurs sont régulièrement effectuées, courriers à La Tour du Pin, Allevard, Voiron (réponse d'engagement sur fenêtres et façades), Crémieu, L'Isle d'Abeau, relances téléphoniques, rencontres...

Les demandes ont été entendues à Saint Marcellin (une alarme incendie a été mise en place par la collectivité) ainsi qu'à L'Isle d'Abeau, au CFP Grenoble Municipale et à la cité Dode (résolution des problèmes de chauffage).

Exercices d'évacuation :

Les problèmes matériels et organisationnels soulevés sont en cours de traitement (devis et solutions à trouver). La diffusion de guides et de plaquettes à l'intention de l'ensemble des agents sera faite par la Direction. Il est rappelé d'utiliser impérativement les centrales dans les exercices d'incendie. La règle de l'évacuation immédiate s'applique à tous, y compris les personnes handicapées.

Questions et informations diverses :

- Accueil Rhin et Danube : Le vigile désamorce souvent les situations difficiles. Des mesures d'organisation et des travaux sont espérés pour améliorer les conditions d'accueil.

Aucune agression verbale ne doit être tolérée dans les espaces d'accueil. Nous souhaitons que le message apparaisse plus clairement dans les espaces concernés.

Protocole d'assistance des étages : pas de progression sur les SIP mais le sujet reste à l'étude.

- Lettre de mission de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail : son périmètre est large (alpin). L'indépendance de l'ISST est rappelée, sa prochaine visite de site aura lieu à La Côte Saint André.

- Le CFP de La Mure s'installera dans ses nouveaux locaux dans la semaine du 19 février.

- Devant l'attente des agents d'un suivi des fiches de signalement de la part de ceux qui ont subi une agression, ces fiches seront désormais complétées et retournées aux agents concernés.

Compte-rendu rédigé par vos représentantes en CHSCT : Françoise Couly et Marie Anne Parrot

Françoise COULY
Grenoble Amendes
Tél. : 04 76 43 94 34

Marie-Anne PARROT
P.T.G.C. Sud Isère Grenoble
Tél. : 04 76 39 37 71